



RESPECT

DIGNITÉ

SOLIDARITÉ

ENGAGEMENT

PROGRÈS



Les Cristallines

EHPAD





Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD de 92 lits)

Au coeur du centre ville, dans un environnement urbain et humain, l'établissement « Les Cristallines » est intégré dans un quartier entièrement rénové et résidentiel. Bénéficiant d'une terrasse panoramique sur la ville de Lyon, l'établissement accueille des personnes âgées de plus de 60 ans valides et/ou dépendantes. Les 92 lits sont répartis sur 5 unités de vie, dont une unité spécifique de 10 lits réservée aux personnes présentant des troubles de l'orientation. Une halte-garderie « Les Lucioles », située au rez-de-chaussée de l'établissement, permet des échanges intergénérationnels réguliers et enrichissants.



Des lieux de vie adaptés

Pour un accueil personnalisé...

- Un restaurant pour accueillir vos invités
- Un accueil de jour "Villa Lumière"
- Une unité protégée pour personnes dépendantes psychiques

Pour votre bien-être...

- Un espace beauté (salon de coiffure, pédicure, esthétique...)
- Des lieux d'échanges (boutique, bibliothèque, salon, cafétéria, salle de culte...)
- Des rencontres intergénérationnelles
- Un accompagnement culturel (art-thérapie...)



NOS FONDAMENTAUX

Un profond respect des droits et des désirs

- Des valeurs partagées : Respect, Dignité, Solidarité, Engagement, Progrès.
- Un projet d'établissement formalisé, validé et diffusé.
- Une prestation hôtelière en adéquation avec les besoins d'une clientèle hébergée en établissement d'hébergement pour personnes âgées.
- Le jour d'arrivée, la personne âgée est attendue et accueillie par un responsable de l'établissement.
- 5 jours par semaine, l'établissement organise des activités variées, adaptées au niveau de dépendance et aux souhaits des résidents.

Un environnement adapté et sécurisé

- Un cadre de vie rassurant et sécurisant, aménagé pour le bien-être des personnes âgées.
- La circulation des résidents est libre et facilitée pour les personnes nécessitant une aide.
- Les équipements sont adaptés aux besoins évolutifs des résidents.
- Une organisation médicale et paramédicale assure la qualité et la continuité des soins aux résidents.

Un accompagnement par un projet personnalisé

- Pendant les premiers jours, la personne âgée est accompagnée et associée progressivement à la vie de l'établissement.
- Les résidents atteints de troubles psychiques font l'objet d'une prise en charge adaptée à leur état.
- Un accompagnement de fin de vie assuré dans la dignité et le respect des convictions du résident.

Un accompagnement en partenariat avec la famille

- Le futur résident et sa famille sont accueillis et renseignés de façon exhaustive sur les modalités de fonctionnement de l'établissement et une visite leur est systématiquement proposée.
- La famille et les proches sont les bienvenus à tout moment et informés sur le bien-être des résidents.

Un management humain et une organisation structurée

- Un personnel formé régulièrement, dont la préoccupation est centrée sur le bien-être des résidents.
- Une équipe courtoise, cordiale, disponible, à l'écoute, au service du résident.
- Un personnel qui veille à la prévention et au maintien de l'autonomie.
- La venue des intervenants est coordonnée.
- Un suivi régulier de la satisfaction des résidents et de la famille, et la mise en place d'actions correctives appropriées.

Une volonté de communiquer

- Les résidents sont encouragés à s'exprimer et à participer à la vie de l'établissement.
- Les résidents et les proches sont informés régulièrement sur la vie de l'établissement.
- Les résidents peuvent communiquer avec l'extérieur simplement et rapidement de manière autonome, en toute liberté.
- La sollicitation chaque semestre de l'avis de chaque partie intéressée sur le fonctionnement de l'établissement.

Cet établissement a obtenu la double certification par l'organisme SGS QUALICERT :



- Certification ISO 9001 version 2008, certificat FR07/1694QU.
- Certification de Services, référentiel « Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées – RE/UPA »

Les étapes d'une admission

La demande d'admission

Sur simple demande, les prix de journée ainsi que les formulaires de demande d'admission (administratif et médical) vous seront transmis. Pour bénéficier de la priorité dont jouissent les organismes qui ont réservé des lits, il convient de faire transiter la demande par ces institutions.

Un avis médical

Le médecin de l'établissement, après consultation du dossier médical, émet un avis.

Une visite de l'établissement

Sur avis favorable du médecin, une visite de l'établissement et une rencontre avec un représentant de la Direction et le médecin permettent de valider les conditions d'admissions.

PRIX DE JOURNEE

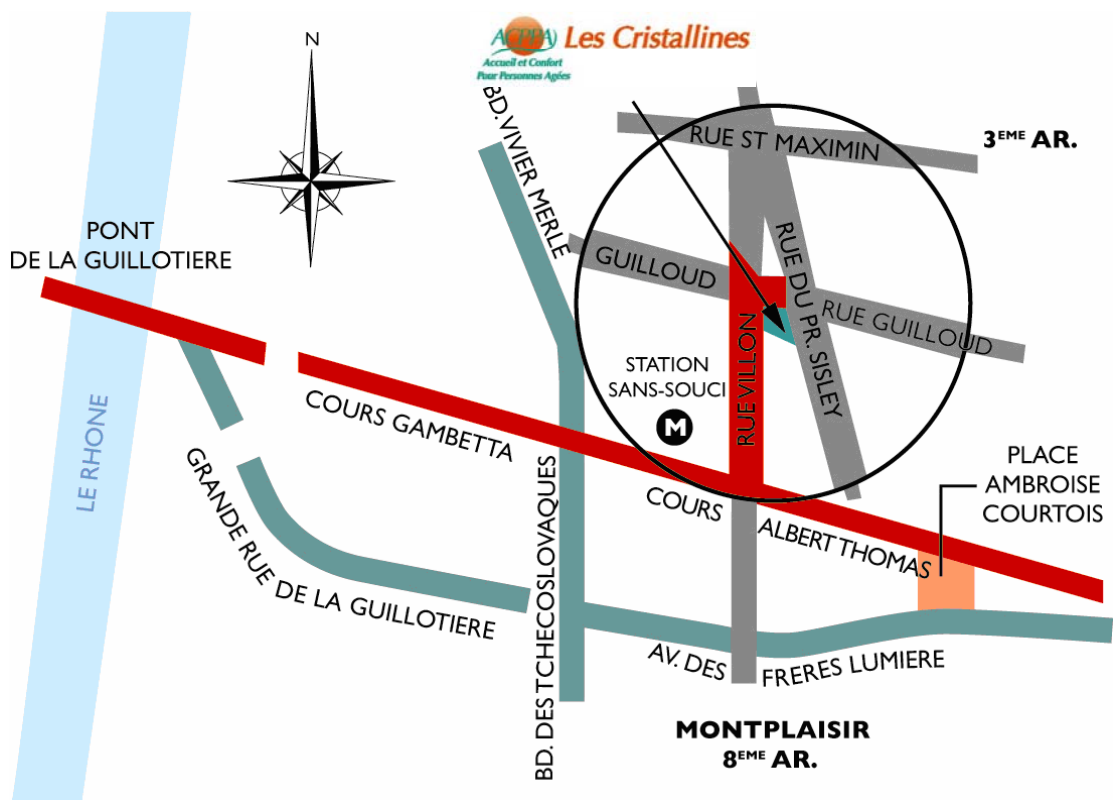
Le prix de journée est composé :

- d'un **tarif hébergement** comprenant l'ensemble des prestations hôtelières (logement, restauration, animations, entretien du linge, assurance responsabilité civile et locative...)
- d'un **tarif dépendance** qui varie suivant l'autonomie du résident.



L'établissement est habilité à l'Aide Sociale à l'Hébergement. Selon ses ressources, le résident peut obtenir une allocation logement (APL ou ALS) et l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) en établissement. L'équipe administrative pourra vous aider dans vos démarches.

PLAN D'ACCES



Adresse

14, rue Guilloud
69003 Lyon
Tél. : 04 72 11 42 00
Fax : 04 72 11 42 01
e-mail : lescristallines@acppa.fr
Site internet : www.groupe-acppa.fr

Accès

3 km du centre de Lyon, à 10 minutes du boulevard périphérique L. Bonnevey et de l'autoroute A43.
Métro : Ligne D (Gorge de Loup - Vénissieux)
Station Sans Souci.

INFO CONSEIL GROUPE ACPPA

0 820 20 20 10

0,09€ TTC/MN - N°Indigo

Partenaire du Groupe ACPPA pour Les Cristallines :

AGIRC-ARRCO : AGRICA, APICIL, APRI, AUDIENS, B2V, IONIS, MEDERIC, MORNAY, NOVALIS, PREMALLIANCE.

Autres régimes : CAVP, RSI.